



**Déclaration FSU 71
au CDEN « spécial rythmes scolaires »,
du 4 juillet 2017**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, Monsieur l'IA-DASEN de Saône et Loire, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN spécial rythmes scolaires se réunit aujourd'hui un peu dans l'urgence. Notre calendrier de rencontre est en effet, une nouvelle fois bousculé par un calendrier politique. Comme quoi, la révolution des pratiques politiques affichée par le Président de la République devant le Parlement est, à l'épreuve de la pratique, un leurre.

Si nous étions un tant soit peu malicieux, nous penserions que nos gouvernants, ceux d'aujourd'hui ressemblant fort à ceux d'hier n'en déplaise à leurs directeurs de communication, ont une fâcheuse tendance à instrumentaliser l'école à des fins qui ne sont pas celles de l'intérêt de l'école. Nous regrettons que cette instance n'ait pas eu le temps d'être réunie pour débattre de la question du temps scolaire, mais qu'elle soit aujourd'hui réunie pour acter les conséquences d'un texte déjà paru. Légiférer à la va-vite, n'honore pas le Ministre de l'Education Nationale et ne présage rien de bon quant à l'idée que se fait le locataire de la rue de Grenelle de la consultation des élus du personnels et des agents.

Ceci étant dit, si la FSU déplore le calendrier et la manière, nous pensons que la question d'un retour à la semaine de quatre jours est légitime. Cette déclaration liminaire est l'occasion de nous en expliquer.

Lorsque le ministre Peillon présentait sa réforme relative à l'organisation du temps scolaire fin 2012 pour une application partielle à la rentrée 2013 puis généralisée à la rentrée 2014 (incluant les exceptions de la loi Hamon), beaucoup d'enseignants ont sincèrement pensé que l'idée de raboter les journées de classe et de renforcer la régularité du calendrier hebdomadaire en ajoutant le mercredi matin serait favorable aux élèves, à leur apprentissage, et donc favorables aux conditions de travail des enseignants. Ces derniers ont donc joué le jeu, tout en sachant au préalable ce qu'ils perdraient en qualité de conditions de travail :

- ajout d'un aller-retour de plus par semaine sur le lieu de travail sans défraiement,
- des locaux et du matériel partagés avec des animateurs du périscolaire aux compétences très

inégales,

- perte d'une coupure du mercredi qui permettait de souffler et recharger les accus afin d'être le plus disponible possible face aux élèves,
- négociations difficiles avec certaines municipalités qui ont parfois eu pour conséquence de nuire aux relations entre les enseignants et les élus,
- complexités d'organisation du service non négligeables tout particulièrement dans certaines petites communes,
- baisse constatée dans plusieurs communes des crédits scolaires à l'attention de tous alloués désormais au périscolaire à l'attention de certains etc, etc.

Pour celles et ceux qui défendent la réforme Peillon au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant, nous rappelons quelques éléments d'analyse dont la FSU s'est fait le relais en temps et en heure dans les CDEN successifs depuis 2012 :

- assouplissement du taux d'encadrement (décision du Premier Ministre, lettre à l'AMF du 18/12/2012)
- activités périscolaires après la pause du midi dans un souci de « simplifier l'organisation du service » (décision du Premier Ministre, lettre à l'AMF du 18/12/2012)
- inégalité manifeste d'accès à la culture sur le territoire selon si la commune propose des activités périscolaires ou pas, payantes ou pas.

Mais surtout, nous tenons à vous dire que le constat des enseignants, qui eux sont sur le terrain avec les enfants, notamment les enseignants qui sont encore favorables à la semaine de 9 demi-journées, met en lumière l'accentuation de la fatigue des élèves.

Cette réforme, à l'épreuve de la pratique, n'a pas eu globalement de conséquences positives sur le principal objectif l'ayant motivée : la baisse de la fatigue des élèves et par extension une meilleure capacité d'apprentissage.

Force est de constater que quatre ans après la mise en application de la réforme des rythmes, les enseignants n'y croient plus. Ainsi, consultés par le SNUipp-FSU, près de 75 % d'entre eux sont favorables au retour à la semaine de quatre jours. Ils sont adjoints, directeurs, maîtres formateurs, conseillers pédagogiques, élus du personnel...ils sont, toutes fonctions confondues, revenus de leurs espoirs de la réforme des rythmes scolaires issue de la refondation de l'école. Le gain d'un rabot des journées de 45 minutes ne compense pas la perte des conditions de travail mentionnées juste avant. La FSU, fédération du SNUipp, syndicat majoritaire de la profession, prend ses responsabilités et approuve, faute de mieux, un retour à la semaine de quatre jours.

Pour l'heure, nous nous attacherons à ce que les décisions prises ne se fassent pas dans la précipitation. Attaché aux instances de l'Éducation Nationale, la FSU souhaite que tous les échelons, des conseils d'école jusqu'au CDEN, soient sollicités et valident les organisations du temps. Il en va de la qualité du service public, durablement.

Mâcon, le 4 juillet 2017